

MAIRIE de LANDUDEC
-----29710-----

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :

29 mai 2026

AFFICHÉE LE :

29 mai 2026

DATE DE PUBLICATION
SUR LE SITE INTERNET
COMMUNAL :

29 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 13

VOTANTS : 15

L'an deux mille vingt-six,

Le cinq juin à 19 heures,

Le Conseil municipal de LANDUDEC légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GENTRIC Alexis, Maire.

Etaient présents : tous les Conseillers municipaux en exercice à l'exception de Mme FREMON Fatima (procuration à Mme LEBRUN Estelle) et Mme LE PARC Sandrine (procuration à Mme PERENNOU Pauline).

Secrétaire de séance : Mme LEBOUCHER Véronique.

DCM2026/44 - Subvention au titre du Fonds Départemental de Sécurité Routière 2026 :
aménagements de sécurité rue du château d'Eau et derrière la place du 19 mars

Madame Maria KERSAUDY, Adjointe en charge des Finances, explique à l'assemblée que 2 projets peuvent être déposés auprès du Conseil départemental, afin de demander une subvention au titre du Fonds Départemental de Sécurité Routière :

1) Rénovation et aménagement de la rue du Château d'eau

La rue de Château d'eau permet de créer une liaison douce sécurisée pour les piétons et les vélos, entre le Hameau de la Vallée et le centre bourg, et en parallèle de la RD784.

Les riverains de ce lotissement de 66 lots pourront se rendre aisément à pied ou en vélo, en toute sécurité, dans les différents bâtiments communaux, au centre commercial, aux arrêts de car vers Quimper ou le Cap... et les Landudécois pourront facilement aller profiter du parcours santé prévu dans le lotissement.

Néanmoins cette voie est en très mauvais état et doit être rénovée. Des aménagements de sécurité et signalétiques seront posés, avec une limitation de la vitesse des voitures à 20 km/heure.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES (H.T.)		RECETTES	
Travaux	27.482,90 €	Fonds départemental de sécurité routière	10.000 €
Signalétique	4.000 €	Autofinancement	21.482,90 €
TOTAL	31.482,90 €	TOTAL	31.482,90 €

2) Aménagement rue ar Marquis-place du 19 mars

Le projet consiste en l'aménagement d'une liaison douce (piétons, vélos et personnes à mobilité réduite) reliant la place du 19 mars, le centre commercial, l'EHPAD et le cheminement piéton

existant menant à la bibliothèque et à l'école. Cela incitera les usagers à se rendre à ces différents endroits sans utiliser la voiture.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES (H.T.)		RECETTES	
Travaux	37.762 €	Fonds départemental de sécurité routière	10.000 €
Signalétique	5.000 €	Autofinancement	32.762 €
TOTAL	42.762 €	TOTAL	31.482 €

DÉLIBÉRÉ :

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Mme KERSAUDY

Considérant que ces 2 projets faciliteraient les déplacements doux, puisqu'ils seraient sécurisés et légèrement éloignés des routes départementales qui traversent le bourg,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve les projets présentés
- autorise le Maire à déposer les demandes de subventions adéquates,
- autorise le Maire à engager les travaux et signer tout document relatif à ce projet.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
Alexis GENTRIC

